

Un cadastre solaire accessible gratuitement par tous les habitants de la Commune LES ORMES 89110

La commune LES ORMES s'engage pour la transition énergétique, notamment en adhérant au cadastre solaire de l'Yonne réalisé par le SDEY.

Atteindre 40% d'énergie renouvelable en 2030, tel est l'objectif inscrit dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte promulguée le 17 août 2015. L'État et les collectivités œuvrent en ce sens par le biais d'ambitieux plans d'actions.

Nous souhaitons, nous aussi, contribuer à la lutte contre le changement climatique et apporter notre pierre à l'édifice. Et à ce titre, notre adhésion au cadastre solaire **favorise le développement des énergies renouvelables, et notamment des énergies solaires.**

C'est un outil simple et gratuit, pour encourager le développement de l'énergie solaire.

Son objectif est d'informer de façon factuelle sur les gisements solaires et **l'intérêt économique d'installer des panneaux solaires sur les toits** des bâtiments de l'Yonne.

Une première estimation de votre potentiel solaire ?



Le calcul du potentiel solaire sera effectué selon :

- La surface disponible du toit,
- Son exposition,
- La végétation et la topographie qui l'entourent.

Les données sont indicatives. Elles permettent de se faire une première idée du potentiel solaire de sa toiture avant de faire intervenir un professionnel.

Ce portail est consultable en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Cadastre Solaire

sdey
Syndicat Départemental
d'Énergies de l'Yonne